

Ville de Yutz



COMPTRE RENDU  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 18 mars

2021



## **ORDRE DU JOUR**

---

Afin de tenir compte des gestes barrières et des règles de distanciation physique, l'accueil du public dans la salle sera limité. La publicité de la séance auprès du public sera également assurée par diffusion en direct sur :

**[https://youtu.be/8\\_TW081rMXs](https://youtu.be/8_TW081rMXs)**

### **Communications de Monsieur le Président**

Adoption du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020.

- **1 Constitution d'un Conseil de Développement Intercommunautaire**
- **2 Orientation Budgétaire 2021**
- **3 Ambition Moselle 2020-2025 : contrat avec le Département de la Moselle**
- **4 Convention de partenariat 2021-Défi «Au boulot, j'y vais autrement !»**
- **5 Instauration d'un Forfait Mobilité Durable**
- **6 Plan Climat Air Energie Territorial et Evaluation Environnementale Stratégique**
- **7 Association ATMO Grand Est : convention d'objectifs 2021-2024**
- **8 Rapport annuel 2020 en matière de développement durable**
- **9 ZAC Espace Cormontaigne : pôle administratif et numérique**
- **10 Thi'Pi : Missions et bilan d'actions**
- **11 Equipements de Petite Enfance : programme de travaux 2021**
- **12 Contrat Local de Santé : bilan 2020 et programme d'actions 2021/2022**
- **13 Aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération**
- **14 Assainissement : programme de travaux 2021**
- **15 Eau : programme de travaux 2021**
- **16 Edifices Culturels : programme de travaux 2021**

▪ **17 Service Commun des Affaires Juridiques : avenant à la convention avec les Villes de Thionville et Yutz**

▪ **18 Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) - désignation des représentants de la CAPFT au sein du GIP Limédia.fr**

▪ **19. Désignation de représentants à la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre nucléaire de production électrique de Cattenom**



**En préambule du conseil communautaire du 18 mars 2021, les enjeux éco-environnementaux sur les trois années à venir sont présentés, sachant qu'il y a d'un côté la mobilité, et de l'autre tous les projets environnementaux. Cette introduction est également l'occasion de présenter le SYDELON et ses trois projets : la création d'une recyclerie, la construction d'un centre de tri en coopération territoriale, la construction d'un quai de transfert gravitaire.**

#### •1 Constitution d'un Conseil de Développement Intercommunautaire

Les communautés de communes de l'Arc Mosellan et du Pays Haut Val d'Alzette ont demandé à intégrer ce conseil intercommunautaire. La communauté de communes du Bouzonvillois Trois frontières s'est déclarée intéressée par ce concept.

#### •2 Orientation Budgétaire 2021

Présentation des orientations budgétaires 2021 et des budgets annexes (déchets, assainissement, gemapi, eau potable et zones d'activités)

Diverses questions ont été abordées durant le débat d'orientation budgétaire :

- Les transferts de compétence (culture, sport) abordée il y a un an et qui ne figure plus à l'ordre du jour ;
- La rénovation des logements qui devrait être une priorité ;
- Le financement du Parking P + R de Metzange.

#### •3 Ambition Moselle 2020-2025 : contrat avec le Département de la Moselle

Ce dispositif remplace Amiter (Aide mosellane à l'investissement des territoires). Trois projets de l'agglomération sont éligibles aux aides :

- La réalisation du centre aquatique de Basse-Ham pour un montant de travaux de 12 000 000€ (HT). Ce dossier est déjà complet. Une aide de 2 500 000€ a été attribuée.
- La création du pôle administratif et numérique pour un coût global de 4 à 5 000 000€ (HT)
- La construction d'un bassin de gestion des eaux pluviales pour un coût global de 3 à 4 000 000€ (HT)

#### ▪4 Convention de partenariat 2021-Défi «Au boulot, j'y vais autrement !»

Cette opération est pilotée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) pour faire changer les comportements de déplacement pour limiter la pollution.

L'édition 2020 a rassemblé 4607 participants et a représenté 451 445 kilomètres parcourus avec une économie de 82 343 kilos de CO2 évités. L'édition 2021 se déroulera du 17 mai au 6 juin.

#### ▪5 Instauration d'un Forfait Mobilité Durable

Il s'adresse aux agents de la fonction publique territoriale se rendant sur leur lieu de travail en vélo ou en covoiturage sur une durée minimale de 100 jours. Le montant annuel est fixé à 200€.

#### ▪6 Plan Climat Air Energie Territorial et Evaluation Environnementale Stratégique

C'est une obligation qui s'impose aux EPCI de 20 000 habitants. Il est révisé tous les ans.

#### ▪7 Association ATMO Grand Est : convention d'objectifs 2021-2024

L'association qui surveille la qualité de l'air a souhaité officialiser le partenariat avec la communauté d'agglomération et ses communes membres sous la forme d'une convention. La subvention versée à l'association s'élève à 15 983€ par an.

#### ▪8 Rapport annuel 2020 en matière de développement durable

L'assemblée a adopté le rapport sur la situation concernant le développement durable.

Ce rapport s'inscrit dans un objectif de partage et de transparence de l'information.

#### ▪9 ZAC Espace Cormontaigne : pôle administratif et numérique

Ce bâtiment a été construit en 1994 par l'association Mecanica. Le but de l'association était de promouvoir et d'aider au développement des entreprises d'usinage. En 2006, Mecanica a été confrontée à des difficultés financières. Le bâtiment a été repris par la CCI en 2007. En 2018, la CCI a fait part de sa volonté de se séparer du bâtiment. Des discussions ont été entamées pour y installer l'Hôtel de communauté et le Thi'Pi. Le prix proposé par la communauté d'agglomération pour le rachat du bâtiment est de 770 000€. Le bâtiment nécessitera des travaux à hauteur de 4 à 5 000 000€.

#### ▪10 Thi'Pi : Missions et bilan d'actions

Le Thi'Pi doit être relogé (le bâtiment qu'il occupe doit être détruit dans le cadre du projet Rive Gauche). Il s'apprête également à vivre un événement majeur : la constitution d'une association de gouvernance publique privée.

#### ▪11 Equipements de Petite Enfance : programme de travaux 2021

Le programme de travaux d'investissement dans les multi-accueils est adopté pour un montant prévisionnel de 126 300€ HT.

#### ▪12 Contrat Local de Santé : bilan 2020 et programme d'actions 2021/2022

Il est orienté dans des actions de prévention :

- des risques cardio-vasculaires ;
- de l'obésité infantile.

▪ **13 Aide à l'installation de professionnels de santé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération**

L'aide est réduite, mais est ouverte à tout médecin qui s'installe sur le territoire.

▪ **14 Assainissement : programme de travaux 2021**

Le programme de travaux d'assainissement est adopté pour un montant de 5 625 000€ HT. Le montant des subventions pour ces travaux s'élève à 1 671 000€.

▪ **15 Eau : programme de travaux 2021**

L'objectif de ce programme est d'étendre la production d'eau potable sur le territoire à 2 000 000m<sup>3</sup> d'eau. Le programme de travaux d'eau potable est adopté pour un montant de 4 194 600€ HT.

▪ **16 Edifices Culturels : programme de travaux 2021**

Un plan prévisionnel a été établi sur 4 ans. Le programme des travaux 2021 s'élève à 100 200€, plus 10 000€ pour des travaux urgents.

▪ **17 Service Commun des Affaires Juridiques : avenant à la convention avec les Villes de Thionville et Yutz**

Le volume de travail augmentant, il convient de modifier les clés de répartition :

- 47,6% pour la communauté d'agglomération ;
- 31% pour la ville de Thionville ;
- 22% pour la ville de Yutz.

▪ **18 Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) - désignation des représentants de la CAPFT au sein du GIP Limédia.fr**

Emmanuel Bertin et Brigitte Vaisse sont nommés respectivement représentant titulaire et représentant suppléant.

▪ **19 Désignation de représentants à la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre nucléaire de production électrique de Cattenom**

Les représentants nommés sont : Patrick Becker, Nathalie Even-Postal, Laurent Schultz et Bernard Vennant.

---



107 Grand'rue - BP 50039 - 57971 Yutz cedex  
Tél. 03 82 82 26 82 - Fax 03 82 56 63 65 - [www.ville-yutz.fr](http://www.ville-yutz.fr)